

Nombre de conseillers

Membres	11
Présents	10
Représentés	1
Votants	11
Exprimés	11
Pour	11
Contre	00

De la commune **SAINT-SILVAIN-BELLE GARDE**

Séance du **09 avril 2021**

L'an deux mille vingt et un, le neuf avril, à **18 heures 30**, le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la mairie, sous la présidence d'**Alain BUJADOUX**.

Etaient présents :

Physiquement : M. Alain BUJADOUX, M. Alain GRASS, Mme Isabelle CARTON, M. Jean-Marie BERTRAND, M. Jean-Pierre CHAPUT, Mme Michèle ALOUCHY, M. Alexandre BOURDERY, Mme Evelyne GIPOULON, M. Frédéric DUPLÉIX

En visio-conférence : Mme Justine BOSSERT

Pouvoirs : Mme Michèle TIXIER-GALLAND a donné pouvoir à Mme Isabelle CARTON

Excusés :

Absents :

Date de convocation : 03 avril 2021

M. Jean-Marie BERTRAND a été nommé secrétaire de séance

Objet : Renouvellement adhésion groupement de commande énergie

Vu la délibération n°DE_080219_6 du 08 février 2019 portant sur l'adhésion à un groupement de commande pour « l'achat d'énergies, de travaux/fournitures/services en matière d'efficacité et d'exploitation énergétique », pour la période allant du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2022, soit 3 ans

Considérant que nos contrats d'électricité arrivent à échéance le 31 décembre 2022,

Considérant le courrier du SDEC 23 en date du 19 mars 2021 invitant la commune à demander le renouvellement d'adhésion au groupement de commande avant le 31 mai 2021,

Le Maire propose de renouveler l'adhésion de la commune au groupement de commande énergie pour tous les contrats électricité afin de bénéficier de tarifs concurrentiels.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **ACCEPTE** le renouvellement d'adhésion au groupement de commande énergie
- **AUTORISE** le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires